

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **MAXIMUM MEDIA DIFFUSION**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Boulevard de la Sauvenière N° : 38 Boîte :
Code postal : 4000 Commune : Liège
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0878.635.304

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

29-12-2023

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en

EURO

 approuvés par l'assemblée générale du

15-05-2025
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.1, A-app 6.2, A-app 6.3, A-app 6.5, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MARCHANT Bernard Avenue Marie-Jeanne 21 1640 Rhode-Saint-Genèse BELGIQUE Début de mandat : 2022-01-24			Fin de mandat :	Administrateur
MALRAIN Eric Rue de Trop 9 1480 Tubize BELGIQUE Début de mandat : 2022-01-24			Fin de mandat :	Administrateur
LEERSCHOOL Pierre Chemin des Roches 6 4053 Embourg BELGIQUE Début de mandat : 2022-01-24			Fin de mandat :	Administrateur délégué

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Location-financement et droits similaires

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours et acomptes versés

Immobilisations financières

ACTIFS CIRCULANTS

Créances à plus d'un an

Créances commerciales

Autres créances

Stocks et commandes en cours d'exécution

Stocks

Commandes en cours d'exécution

Créances à un an au plus

Créances commerciales

Autres créances

Placements de trésorerie

Valeurs disponibles

Comptes de régularisation

TOTAL DE L'ACTIF

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20		
	21/28	<u>31.858</u>	<u>31.149</u>
6.1.1	21		
6.1.2	22/27	30.456	29.747
	22		
	23	29.871	28.346
	24	586	1.401
	25		
	26		
	27		
6.1.3	28	1.402	1.402
	29/58	<u>76.802</u>	<u>91.703</u>
	29		
	290		
	291		
	3		
	30/36		
	37		
	40/41	73.440	64.414
	40	73.440	64.414
	41		
	50/53		
	54/58	3.362	27.289
	490/1		
	20/58	108.660	122.851

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>-165.245</u>	<u>-150.669</u>
Apport		10/11	120.000	120.000
Disponible		110	120.000	120.000
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-285.245	-270.669
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES			17/49	<u>273.905</u>	<u>273.521</u>
Dettes à plus d'un an		6.3	17		
Dettes financières			170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées			172/3		
Autres emprunts			174/0		
Dettes commerciales			175		
Acomptes sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus		6.3	42/48	273.905	272.823
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42		
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	52.031	53.269
Fournisseurs			440/4	52.031	53.269
Effets à payer			441		
Acomptes sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	23.610	15.340
Impôts			450/3	9.155	6.125
Rémunérations et charges sociales			454/9	14.455	9.215
Autres dettes			47/48	198.264	204.213
Comptes de régularisation			492/3		698
TOTAL DU PASSIF			10/49	108.660	122.851

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	121.918	12.451
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70	384.900	320.433
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61	274.248	315.187
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	111.349	121.204
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	5.754	5.151
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	2.483	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	7.705	1.341
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	-5.373	-115.245
Produits financiers		6.4	75/76B		1
Produits financiers récurrents			75		1
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	9.203	4.373
Charges financières récurrentes			65	9.203	4.373
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	-14.575	-119.617
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	-14.575	-119.617
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	-14.575	-119.617

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter

 Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

 Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

Prélèvement sur les capitaux propres

Affectation aux capitaux propres

 à l'apport

 à la réserve légale

 aux autres réserves

Bénéfice (Perte) à reporter

Intervention des associés dans la perte

Bénéfice à distribuer

 Rémunération de l'apport

 Administrateurs ou gérants

 Travailleurs

 Autres allocataires

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	-285.245	-270.669
(+)/(-)	(9905)	-14.575	-119.617
(+)/(-)	14P	-270.669	-151.052
	791/2		
	691/2		
	691		
	6920		
	6921		
(+)/(-)	(14)	-285.245	-270.669
	794		
	694/7		
	694		
	695		
	696		
	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	83.390
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	6.463	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	89.853	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	53.643
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	5.754	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	59.396	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	30.456	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre
- Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	1.402
8365		
8375		
(+)/(-) 8385		
(+)/(-) 8386		
8395	1.402	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(-) 8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)/(-) 8515		
8525		
8555P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8545		
8555		
(28)	1.402	

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	2,6	2,6
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

Exercice

Exercice

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Néant

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Néant

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Néant

Exercice

Page 12 of 21

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

ROSSEL & Cie
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
0403537816
Rue Royale 100
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
Néant

Ces dérogations se justifient comme suit :
Néant

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:
Néant

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent;
dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :
Néant

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :
Néant

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :
Néant

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
Néant

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [xxx] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice :

Installations, machines et outillage	L	+	NR	+	10.00	-	33.00	+	0.00	-	0.00	+
Matériel de bureau et mobilier	L	+	NR	+	20.00	-	33.00	+	0.00	-	0.00	+

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :
Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
N/A

2. En cours de fabrication - produits finis :
N/A

3. Marchandises :
N/A

4. Immeubles destinés à la vente :
N/A

Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [xxxxxxx] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées [xxxxxxxxxxxxxxxxxxx] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR au cours comptant en vigueur en fin d'exercice.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
Les écarts de conversion des devises sont entièrement comptabilisés en résultat.

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
--

RAPPORT DE GESTION

MAXIMUM MEDIA DIFFUSION SRL
Boulevard de la Sauvenière 38
4000 LIEGE

Numéro d'entreprise : 0878.635.304

RAPPORT ANNUEL DES ADMINISTRATEURS

Madame, Monsieur,

Conformément à nos obligations légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'accomplissement de notre mandat courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, et de soumettre les comptes annuels clôturés le 31.12.2024 à votre approbation.

1. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

a) commentaire général

L'exercice social se clôture par une perte de - 14.575,11 €

Les administrateurs ont décidé d'arrêter les comptes annuels comme dans le schéma présenté ci-joint et de vous faire part de ses commentaires

Les actifs immobilisés se montent à 31.858,37 €, stable d'un exercice à l'autre.

Les actifs circulants diminuent de – 14.900,76 € en raison essentiellement de :

- L'augmentation des créances commerciales de 9.026,00 €
- Et surtout une diminution de la trésorerie de - 23.926,76 €.

La diminution des capitaux propres résulte uniquement de la perte de l'exercice 2024.

Les dettes sont stables par rapport à 2023. Les mutations de l'exercice sont notamment :

- La diminution des dettes en c/c interco pour - 5.949,5 €
- La diminution des dettes commerciales qui passent de 53.269,48 € au 31/12/23 à 52.030,66 € au 31/12/24
- L'augmentation des dettes fiscales, salariales et sociales qui passent de 15.339,96 € au 31/12/23 à 23.610,30 € au 31/12/24

Malgré la perte reportée existante au 31/12/24 ainsi que les fonds propres négatifs et la perte de l'exercice, il est plus que probable que la société selon les développements auxquels on peut raisonnablement s'attendre, sera en mesure de s'acquitter de ses dettes au fur et à mesure de leur échéance pendant au moins les 12 mois suivants, et ce avec le soutien de son actionnaire.

b) Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon les mêmes méthodes d'évaluation que les années précédentes :

- Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition y compris les frais accessoires
- Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale
- Les valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominale
- Les apports indisponibles hors capital apparaissent au bilan à leur valeur nominale
- Les dettes sont reprises à leur valeur nominale.

c) Informations relatives à l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société

L'année 2024 a subi une perte malgré la diminution des coûts et l'augmentation du chiffre d'affaires. La société est soutenue financièrement par son actionnaire, le Groupe Rossel par des avances intercos.

1. DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

Depuis la clôture au 31/12/2024, il n'est survenu aucun événement de nature à modifier notablement la situation financière de la société pour l'année 2025.

2. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Il n'existe, à la connaissance des administrateurs, aucun événement susceptible d'avoir une influence importante sur le développement de la société.

3. RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Aucun frais n'a été engagé en recherche ou en développement durant l'exercice écoulé.

4. SUCCURSALES

La société ne dispose d'aucune succursale.

5. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PRODUITS DÉRIVÉS

La société n'a pas utilisé d'instruments financiers au sens de l'article 3:6, §1^{er}, 8°, du Code des sociétés et des associations durant l'exercice social clôturé au 31/12/2024.

6. CONFLITS D'INTÉRÊTS (article 5:76 à 5:78 du Code des sociétés et des associations)

Les administrateurs confirment ne pas avoir eu, au cours de l'exercice écoulé, de conflit d'intérêts qui aurait dû être porté à l'attention de l'assemblée générale.

7. RISQUES ET INCERTITUDES

À l'exception des éventuels risques et incertitudes habituels auxquels la société pourrait être confrontée, qui ne sont pas propres à la société, mais davantage au secteur d'activité économique dans lequel la société est active, il n'existe pas, à la connaissance des administrateurs, de circonstances particulières susceptibles d'influencer le développement de la société.

8. COMITÉ D'AUDIT

Les administrateurs confirment que l'entreprise ne répond pas aux critères instaurant le comité d'audit.

9. RÉPARTITION DU RÉSULTAT

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons de répartir le résultat comme suit

Perte de l'exercice	- 14.575,11 €
Perte reportée exercice précédent	- 270.669,42 €
Perte à reporter	- 285.244,53 €

10. PROPOSITIONS

Les administrateurs vous proposent :

- D'analyser le rapport annuel qu'ils vous présentent
- D'approuver les comptes annuels comportant le bilan, le compte de résultats, l'annexe dans la forme dans laquelle ceux-ci vous sont présentés
- De voter la répartition du résultat
- De leur donner décharge de leurs mandats pour l'exercice écoulé

- D'approuver la continuité de l'exploitation de la société en application des règles comptables de continuité (art 3 : 4-2^e alinéa 3 :6-6^e alinéa CSA). En effet, la société peut respecter toutes ses obligations en matière de paiements avec le soutien de sa maison mère.

Le 02 mai 2025

Pierre LEERSCHOOL
Administrateur délégué

Bernard MARCHANT
Administrateur

Eric MALRAIN
Administrateur

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

227

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs
Nombre d'heures effectivement prestées
Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	0,8	2,4	2,6	2,6
101	536	3.154	3.690	3.935
102			111.349	121.204

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
de niveau primaire
de niveau secondaire
de niveau supérieur non universitaire
de niveau universitaire
Femmes
de niveau primaire
de niveau secondaire
de niveau supérieur non universitaire
de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
Employés
Ouvriers
Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	0	3	2,1
110	0	2	1,6
111	0	1	0,5
112			
113			
120		1	0,8
1200			
1201			
1202		1	0,8
1203			
121		2	1,3
1210			
1211			
1212		1	0,8
1213		1	0,5
130			
134		3	2,1
132			
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	0	2	1,1
305	1	1	1,5

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société
 - dont coût brut directement lié aux formations
 - dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 - dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	